



**Direction Jeunesse Insertion Centres de loisirs  
2020/2021**

***DEMANDE DE DEROGATION***

A l'attention du Maire adjoint  
délégué à la jeunesse et aux centres de loisirs

Je soussigné.....

Responsable légal de l'enfant.....inscrit à l'école / au  
collège ....., en classe de.....

adresse : .....

**souhaite obtenir une dérogation pour :**

- Carré 3>10 Herriot
- Carré 3>10 Rochegude
- Carré 3>10 Fieu/St-Exupéry

Merci de justifier votre demande de dérogation

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Attention, les dérogations sont accordées sur justificatif et selon les places disponibles et valables pour toute l'année scolaire.

Le Carré Mouline 10>15 accueille tous les enfants dès la fin de l'année scolaire de leur CM2.

<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>
---------------	--------------------